Corrigé – Brevet 2015 – histoire-géographie-EMC – Polynésie (remplacement)

Repères, décolonisation et guerre du Pacifique, Le tourisme et une firme transnationale, Symboles, citoyenneté, ONU et liberté d'expression

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Première partie : Histoire – Repères, décolonisation et guerre du Pacifique *(13 pts)*

I- Questions (6 points)

1- Tableau complété :

Événements	**Dates**
La Révolution française	**1789 - 1799**
Bombardement de Papeete par deux croiseurs allemands, au début de la Première Guerre mondiale	22 septembre 1914

La Révolution française commence en 1789 (réunion des états généraux, prise de la Bastille le 14 juillet) et s'achève en 1799 avec le coup d'État de Napoléon Bonaparte. Le 22 septembre 1914, les croiseurs allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* bombardent Papeete : la Polynésie française est directement touchée par la Grande Guerre.

2- L'euro a été mis en circulation (pièces et billets) le 1er janvier **2002**. Il faut entourer **2002**.

3- La **décolonisation** est le processus par lequel les peuples colonisés obtiennent leur **indépendance** et se libèrent de la domination de la puissance coloniale ; elle concerne surtout les empires européens après 1945. Elle se fait soit par la négociation, soit par la guerre. **Exemple :** l'Inde obtient son indépendance du Royaume-Uni le 15 août 1947, après une longue lutte non violente menée notamment par Gandhi. On pouvait aussi citer l'Algérie, indépendante en 1962 après une guerre contre la France (1954-1962).

5- (Le sujet passe directement de la question 3 à la question 5.) La principale phase de la décolonisation correspond à la période **1947 - 1962**, de l'indépendance de l'Inde à celle de l'Algérie. Il faut entourer **1947 - 1962** ; la période 1815-1914 est au contraire celle de la colonisation.

II- Travail sur document (7 points)

1- La guerre du Pacifique se déroule pendant la **Seconde Guerre mondiale** (1939-1945). Elle oppose surtout le Japon aux États-Unis, de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor (7 décembre 1941) à la capitulation du Japon (2 septembre 1945).

2- Entre 1942 et 1944, le matériel militaire des deux armées **augmente**. Le Japon passe de 20 à 35 sous-marins et de 2 à 5 porte-avions. Mais les États-Unis progressent beaucoup plus vite : de 34 à 80 sous-marins (plus du double) et de 1 à 7 porte-avions. En 1944, les États-Unis ont donc une nette supériorité matérielle grâce à leur puissance industrielle.

3- Les pertes humaines sont les plus élevées au **Japon** : 1 140 000 soldats et 700 000 civils, soit 1 840 000 morts, contre 90 000 soldats pour les États-Unis, c'est-à-dire environ vingt fois plus.

4- Les 700 000 victimes civiles s'expliquent par le fait que les civils sont devenus des cibles. À partir de 1944, les bombardiers américains écrasent les villes japonaises sous les bombes incendiaires (Tokyo est en grande

partie détruite en mars 1945). Les civils meurent aussi dans les combats, comme lors de la bataille d'Okinawa en 1945. Enfin, les États-Unis larguent deux bombes atomiques, sur Hiroshima le 6 août 1945 et sur Nagasaki le 9 août 1945, qui tuent des dizaines de milliers d'habitants en quelques secondes.

5- Une guerre d'anéantissement est une guerre dont le but n'est pas seulement de vaincre l'adversaire, mais de le détruire totalement, en mobilisant toutes les ressources et sans épargner les civils. Le document le montre d'abord par la **mobilisation matérielle** : les deux pays augmentent fortement leur production d'armes entre 1942 et 1944 (les États-Unis passent de 34 à 80 sous-marins et de 1 à 7 porte-avions), ce qui suppose de mettre toute l'économie au service de la guerre. Il le montre ensuite par l'**ampleur des pertes** : 1 140 000 soldats japonais tués et surtout 700 000 civils, ce qui prouve que la population entière est visée. Les soldats japonais refusent de se rendre et pratiquent les attaques suicides (kamikazes), tandis que les États-Unis vont jusqu'à utiliser l'arme atomique pour obtenir la capitulation sans condition du Japon. La guerre du Pacifique est donc bien une guerre d'anéantissement.

> 💡 **Astuce.** Dans une question « montrez que », commence par définir la notion (ici « guerre d'anéantissement »), puis prends dans le document des chiffres précis et complète-les avec un ou deux faits de cours.

Deuxième partie : Géographie – Le tourisme et une firme transnationale *(13 pts)*

I- Questions (7 points)

1- Sur le planisphère, il faut écrire dans chaque cadre le nom de l'épreuve vers laquelle pointe la flèche :

- cadre de gauche, à l'ouest de l'océan Pacifique, flèche vers l'Australie : **Australie** ;
- cadre du milieu, flèche vers le petit point isolé au cœur de l'océan Pacifique : **Tahiti** (Teahupoo) ;
- cadre placé au-dessus de l'océan Atlantique, flèche vers la péninsule Ibérique : **Portugal** (Peniche) ;
- cadre en bas, flèche vers le sud-est de l'Amérique du Sud : **Brésil**.

2- À Tahiti, les surfeurs et les journalistes disposent de nombreux services. Par exemple : l'**hébergement** (hôtels, pensions de famille) et la **restauration** ; les **transports** (aéroport international de Tahiti-Faa'a, location de voitures, bateaux pour rejoindre le spot) ; les **télécommunications** (Internet, téléphone), indispensables aux journalistes pour transmettre images et articles ; on pouvait aussi citer les services de santé ou les commerces.

3- Plan : introduction (le tourisme, un espace productif ; exemple de la Côte d'Azur) ; 1. description du paysage touristique ; 2. facteurs de localisation (atouts naturels, histoire, accessibilité et aménagements) ; conclusion.

Développement construit modèle :

> La France est l'un des pays les plus visités au monde, et le littoral méditerranéen en est l'un des grands espaces touristiques. Prenons l'exemple de la Côte d'Azur, autour de Nice : quel paysage le tourisme y a-t-il façonné, et pourquoi s'est-il installé là ?
>
> Le paysage de la Côte d'Azur est d'abord un paysage littoral très aménagé. À Nice, la Promenade des Anglais longe sur plusieurs kilomètres la baie des Anges et ses plages de galets, couvertes l'été de parasols, de transats et de plages privées. Juste derrière, un front de mer continu d'hôtels, d'immeubles et de restaurants fait face à la mer. Des ports de plaisance, comme ceux de Cannes ou d'Antibes, accueillent des milliers de bateaux. De Cannes à Menton, l'urbanisation est presque continue le long du rivage : c'est la littoralisation. Sur les collines, en arrière-plan, se sont multipliées les villas et les résidences secondaires.
>
> Plusieurs facteurs expliquent cette localisation. D'abord, des atouts naturels : un climat méditerranéen très ensoleillé, aux hivers doux et aux étés chauds et secs, la mer et des paysages variés entre mer et montagne. Ensuite, des facteurs historiques : dès le XIX^{e} siècle, de riches Anglais venaient y passer l'hiver, ce qui a donné son nom à la Promenade des Anglais ; les congés payés puis le tourisme de masse ont prolongé cet

> essor. Enfin, l'accessibilité et les aménagements : l'aéroport Nice-Côte d'Azur, le premier de France après ceux de Paris, l'autoroute A8 et le train relient la région à toute l'Europe, tandis que de grands événements comme le Festival de Cannes ou le carnaval de Nice renforcent son attractivité.
>
> Ainsi, la Côte d'Azur est un espace productif touristique né de la rencontre entre des atouts naturels et des aménagements humains. Ce succès pose cependant des problèmes : saturation en été, prix élevés et forte pression sur l'environnement.

II- Travail sur document (6 points)

1- La firme transnationale présentée par le document est **L'Oréal**, dont le nom apparaît sur les panneaux publicitaires de la photographie et dans le texte (« La galaxie L'Oréal »).

2- Cette firme est originaire de **France** : le texte rappelle qu'elle s'appelait à l'origine la « Société française de teintures inoffensives pour cheveux ».

3- L'Oréal appartient à l'**espace productif industriel** : elle fabrique des produits cosmétiques (soins, maquillage, colorations pour cheveux). C'est une entreprise de l'industrie des cosmétiques, qui s'appuie aussi sur des activités de services comme la recherche, la publicité et la distribution.

4- L'Oréal participe à l'influence mondiale de la France de plusieurs façons. Elle est présente sur tous les continents : ses produits, « plus de 4,5 milliards » issus de « 19 marques différentes », sont « distribués dans 130 pays ». Sa publicité, visible sur la photographie dans une grande ville asiatique, diffuse partout une image de la France associée à l'élégance et à la beauté. Elle rapporte des richesses au pays (exportations, emplois, bénéfices) et fait de la France un leader mondial du luxe et des cosmétiques. C'est un élément du rayonnement économique et culturel de la France.

Troisième partie : Éducation civique – Symboles, citoyenneté, ONU et liberté d'expression *(10 pts)*

I- Questions (5 points)

1- Tableau complété :

Document	**Nom du symbole**	**Territoire**
Timbre portant le mot « FRANCE »	**Marianne**	**La France (République française)**
Drapeau à trois bandes horizontales, avec une pirogue au centre	**Le drapeau de la Polynésie française** (rouge, blanc, rouge, frappé de l'emblème à la pirogue)	**La Polynésie française**

La Polynésie française est une collectivité d'outre-mer de la République française : grâce à son statut d'autonomie, elle possède ses propres symboles, à côté de ceux de la République.

2- Il faut relier :

- Journée de Défense et de Citoyenneté → **étape du « parcours de citoyenneté »** ;
- Constitution → **texte précisant l'organisation politique d'un État** ;
- Nationalité → **appartenance à une Nation**.

3- L'**ONU** (Organisation des Nations unies) est une organisation internationale créée en **1945**, après la Seconde Guerre mondiale, par la charte de San Francisco ; son siège est à New York et elle regroupe aujourd'hui 193 États membres. **Deux missions de l'ONU :** maintenir la **paix et la sécurité internationales** (le Conseil de sécurité peut envoyer des Casques bleus dans les zones de conflit) ; défendre les

droits de l'homme, dont elle a adopté la Déclaration universelle en 1948. On pouvait aussi citer l'aide au développement ou l'aide humanitaire (UNICEF, Programme alimentaire mondial).

II- Travail sur document (5 points)

1- Le document met en avant **Internet**, comme l'indique son titre : « Internet censuré dans le monde ».

2- La **censure** est le contrôle exercé par un pouvoir (le plus souvent l'État) sur l'information et l'expression : il interdit ou supprime totalement ou partiellement des textes, des images, des sites ou des propos avant ou après leur diffusion.

3- D'après la carte, la censure d'Internet est forte dans les pays classés « ennemis d'Internet », en noir : par exemple la **Chine** et l'**Arabie saoudite** (on pouvait aussi citer Cuba).

4- La censure d'Internet ne respecte pas la **liberté d'expression** et la liberté d'information. Cette liberté est proclamée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme » ; elle figure aussi dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

5- Les médias contribuent à la vie démocratique de plusieurs manières. D'abord, ils **informent** les citoyens sur l'actualité et sur les décisions des responsables politiques, ce qui leur permet de voter et de se forger une opinion en connaissance de cause. Ensuite, ils font vivre le **débat** : grâce au pluralisme des médias (journaux, radios, télévisions, sites d'information), toutes les opinions peuvent s'exprimer. Enfin, ils exercent un rôle de **contre-pouvoir** : en enquêtant, les journalistes peuvent révéler des abus ou des scandales. C'est pourquoi la liberté de la presse, garantie en France par la loi du 29 juillet 1881, est une condition de la démocratie.

> ⚠ **Piège.** Lis bien la légende de la carte : la Russie, l'Inde ou l'Australie sont seulement « sous surveillance » (en gris). Pour la question 3, choisis des pays en noir, « ennemis d'Internet ».

Conseils pour le jour J

Ce sujet comporte beaucoup de questions courtes : ne les bâcle pas, mais ne t'y attarde pas non plus. Garde du temps pour le **développement construit de géographie** (4 points) : prépare un exemple de paysage touristique précis, avec des lieux nommés, et sépare bien la description du paysage et l'explication des facteurs de localisation.

Dans les travaux sur documents, cite toujours les chiffres ou les mots exacts du document (1 140 000 soldats, 130 pays…) avant d'ajouter tes connaissances. Quand une question demande d'« expliquer » (les victimes civiles, l'influence de L'Oréal), le document seul ne suffit pas : c'est ton cours qui rapporte les points.

Enfin, la maîtrise de la langue compte pour 4 points sur 40 : réponds par des phrases complètes et relis ton orthographe à la fin de l'épreuve.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).